



# Le Caquetoir



N° 61 Décembre 2018



Rendez-vous sur [www.ville-brinon.fr](http://www.ville-brinon.fr)  
contact : [lecaquetoir@gmail.com](mailto:lecaquetoir@gmail.com)



## "Le devenir de la ruralité"

Chers Brinnonaises et Brinnonnais, chers amis,

A la lumière des problèmes générés par la hausse des carburants, les difficultés des zones rurales ont été très médiatisées et ont fait ressortir les enjeux de l'évolution de nos villages.

L'éloignement des "pôles santé", le manque de services publics (écoles, poste, transports), la désertification des commerces, les besoins d'activités sportives et culturelles etc..., tous ces manques obligent à de nombreux déplacements.

Brinon offre de nombreuses possibilités : médecin, pharmacien, auxiliaires de santé, banque, poste, commerces divers et une dynamique associative qui fait vivre notre bourg, nous devons veiller à les maintenir à tout prix.

Mais le futur ? faut-il envisager la télémédecine, s'orienter vers les véhicules électriques, le covoiturage, les livraisons à domicile et le rapprochement des communes pour mutualiser les coûts et les moyens ? Autant de questions que nous nous posons en restant ouverts à toutes les évolutions sans oublier l'humain.

Concernant les travaux de revitalisation du centre bourg, l'étude est réalisée et chiffrée mais le temps imparti est trop court pour mener à terme la réalisation du projet.

Au vu des restrictions drastiques au niveau des aides, l'incertitude qui plane sur les dotations de l'état, les lenteurs administratives pour obtenir les financements nécessaires (Etat, région), je suis contraint de reporter ce projet, arrivé trop tard dans le calendrier. Ce projet doit être mené en toute sérénité, suivi de A à Z pour ne pas laisser au terme de mon mandat, un village en chantier. C'est donc avec beaucoup de regrets que je suis réduit à sursoir ces travaux. La partie administrative et financière est longue à se mettre en place, les financeurs sont frileux dans un contexte économique incertain où chacun prône les économies, il serait aventureux de lancer ce vaste chantier ou alors le faire au minima, ce qui serait vraiment dommage.

Je vous donne rendez-vous pour les vœux du Maire, le 18 janvier.

Bonne et heureuse année à tous.

Lionel Pointard

## Culture et tourisme

### Le centenaire

Le 11 novembre 1918, le 11 novembre 2018 : 100 ans.

L'armistice sera signée le 11.11.1918 à 5H30 du matin, à Rethondes près de Compiègne (Oise) et prendra effet à 11 heures, ce qui fait le 11 du 11 à 11 heures.

La "dernière" victime française de 14-18 s'appelle Augustin Trébuchon qui portait le message à 10h45, soit un quart d'heure avant la fin des combats.

Brinon, bien que loin du théâtre des combats a subi de lourdes pertes de jeunes gens montés au front.

La stèle du cimetière ayant subi les dommages du temps a été remplacée par les soins de l'entreprise Chasseigneaux.

Le monument dédié aux victimes de la guerre 14-18 a été réinstallé Place de Verdun, avec le casque du poilu. Il avait été ôté lors de l'aménagement du carrefour de la patte d'oie en 1991.

Ayons une pensée émue pour ces familles endeuillées par cette terrible guerre qui malheureusement n'a pas servi de leçon...



# Du côté de la municipalité

## Ma commune Ma santé

Votre commune vous propose les services de l'association ACTIOM pour vous faire bénéficier d'une solution santé mutualisée, adaptée à vos besoins et à votre budget.

Elle n'est pas partie prenante et assure uniquement la communication auprès des citoyens.

Cette association s'adresse en particulier aux personnes disposant de revenus faibles.

ACTIOM : actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat, est une association d'assurés loi 1901.

Des problèmes pour s'assurer correctement, contrat complémentaire santé trop cher, cette solution a été mise en place par la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, avec l'accord de la commune de Brinon qui a accepté la signature de la convention.

Ma commune ma Santé est une association regroupant quatre assureurs mutualistes qui, au regard de vos revenus et de votre situation familiale, vous propose diverses solutions de garantie santé.

Il ne s'agit en aucun cas de mise en concurrence des sociétés d'assurances, mais la possibilité pour les plus démunis d'accéder aux soins en leur offrant des tarifs compétitifs.

Une permanence sera assurée par un courtier référent qui recevra individuellement chaque demandeur et étudiera en toute confidentialité le dossier pour proposer un contrat :

- quatre contrats groupe disponibles
- onze niveaux de garanties.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet : [macommunemasante.org](http://macommunemasante.org) ou téléphoner au 05.64.10.00.48 (prix d'un appel local)



## Elections



**Répertoire  
Électoral  
Unique**



Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ce répertoire électoral unique géré par l'INSEE permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet de l'INSEE à partir du lien suivant :

<https://www.insee.fr/fr/information/3539086>

### Information pour les électeurs français inscrits sur les listes consulaires.

A compter de 2019, les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux, et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux.

Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent avant le 31 mars 2019. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux.

S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur

**service-public.fr :**  
**inscription consulaire/actualiser son dossier en cours de séjour.**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service élections de la mairie :

Par téléphone au 02-48-81-52-70

ou par courriel : [accueil.mairie@ville-brinon.fr](mailto:accueil.mairie@ville-brinon.fr)



**Élections  
européennes 2019**



Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement européen.

## TNT



**LE 29 JANVIER 2019 LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !**



 RECEVOIRLATNT.FR	OU	 ASSISTANCE. RECEVOIRLATNT.FR	OU	 <b>0970 818 818</b> OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 19H (APPEL NON SURTAXÉ)
----------------------	----	-------------------------------------	----	--

## Sur le chemin de l'école...



Cette année sur le RPI Brinon-Clémont, peu de changement, disons plutôt le retour de visages connus...

A Clémont, comme à leur habitude, Jérémy Santiago et Sylvain Martinat ont répondu présent !

M. Santiago toujours enseignant et directeur, accueille cette année 6 élèves de Moyenne Section et 13 élèves de Grande Section de maternelle.

M. Martinat, enseignant et directeur adjoint, quant à lui partage sa classe entre 13 CP et 9 CE1.

A Brinon, les quelques pleurs de début de rentrée n'ont pas alarmé May Heu aidée par Sandrine (ATSEM), qui en ont bien l'habitude lors de ces premières rentrées scolaires en maternelle.

Mme Heu encadre 11 élèves de Petite Section et 11 élèves de Moyenne Section de maternelle.

Les quelques réels changements de cette rentrée s'observent donc à l'école primaire.



Ont fait leur retour dans leur classe respective :

- Stéphane Mardon, également directeur des écoles de Brinon, chez les CE2/CM1 (22 élèves).

- Caroline Masson, en remplacement de Dalila Haddadi chez les CM1/CM2 (24 élèves).

Bonne route sur le chemin de l'école !



## Raboliot



Jackie-Ernest Bourdin, professeur d'arts plastiques a eu une vie bien remplie. Le fils de l'ancien principal du collège de Lamotte-Beuvron a beaucoup voyagé avant de poser ses valises au cœur de Sennely dans le Loiret, où se trouve son atelier.

En 1968, jeune professeur, il quitte la France avec femme et enfant, destination la Polynésie.

De nombreuses autres destinations telles que la Mélanésie ou les Nouvelles Hébrides vont l'enthousiasmer.

A partir de 1976, Jackie sculpte le bois.

En 1991, il part à Bora-Bora retrouver Paul Emile Victor pour s'occuper de son atelier d'art. Paul-Emile Victor, l'explorateur polaire, le scientifique, l'ethnologue, l'écrivain, a en effet constaté chez les Inuits que leur artisanat leur permettait de vivre.

Pourquoi ne pas faire de même en Polynésie ?

De plus Jackie comprend le Maori. Il y restera jusqu'en 1997 pour travailler dans

cet atelier et y faire travailler des jeunes en difficulté.

Jackie a été élevé jusqu'à l'âge de sept ans par son grand-père, maçon et tailleur de pierres. C'est sans doute celui-ci qui lui a transmis l'envie de faire avec ses mains. D'ailleurs, dans son atelier est inscrit «sculpter, c'est penser à deux mains» !

Il travaille tous les bois qu'il trouve. Uniquement des arbres tombés car il n'en abat jamais.

Raboliot est sorti d'un tronc de cèdre acheté dans une scierie voisine.

Après équarrissage et les plus gros débits, sans compter le bois vermoulu, Jackie Ernest Bourdin a pu dégager Raboliot, tout dans la masse.

Info :

*Raboliot sera exposé prochainement en extérieur. En attendant de lui aménager un espace, il est possible de le voir à la bibliothèque.*

# Du côté de la municipalité

## La station d'épuration



### Vendredi 05 octobre 2018 : Inauguration de la nouvelle station d'épuration de Brinon.

L'étude diagnostic du réseau d'assainissement menée en 2014 et 2015 avait mis en évidence les insuffisances des équipements en place.

La commune de Brinon s'est mobilisée pour lancer le projet de reconstruction d'une nouvelle station d'épuration en s'appuyant sur le cabinet MERLIN pour les accompagner dans l'ensemble des démarches techniques et administratives.

Suite à la consultation d'appel d'offre lancée en Avril 2016, c'est l'entreprise OTV-MSE Tours filiale de VEOLIA experte en ingénierie qui a été retenue pour réaliser le projet.

Dimensionnée pour traiter 990 Equivalents Habitants, la technologie retenue pour cette nouvelle station d'épuration est de type Disques Biologiques afin de répondre au mieux aux enjeux et aux besoins de la collectivité.

### Les atouts de ce procédé sont :

- Sa compacité : répondre aux exigences du PPRi pour respecter les zones d'expansion en cas de crue de la « grande sauldre ».
- Son évolutivité : répondre à des futures évolutions de normes de rejets ou une augmentation de capacité.
- Son intégration : avec des équipements couverts permettant de réduire ainsi les nuisances olfactives et sonores.

A noter que cette installation bénéficie des dernières évolutions technologiques développées par OTV-MSE afin de pouvoir répondre aux normes sur l'azote.

Les travaux ont débuté en Novembre 2016 et la mise en service a eu lieu en Octobre 2017.

L'emprunt contracté auprès du Crédit Agricole sera entièrement couvert par les recettes de la taxe d'assainissement. Ainsi le budget d'assainissement est en équilibre et devrait pour permettre dans un avenir proche d'envisager quelques réparations sur le réseau afin de diminuer sensiblement l'arrivée d'eaux dites "claires" : certaines installations non conformes ou vétustes sont déjà identifiées (passage de caméra) et feront l'objet de travaux de réhabilitation.

## Station d'épuration : Mode d'emploi

### Prétraitement

**Dégrillage :** C'est la première étape du traitement des eaux usées sur la station d'épuration. Les eaux traversent une grille qui retient les déchets les plus grossiers (papier, plastique...).

Un dégrilleur droit de prétraitement retient tous les déchets supérieurs à 10 mm.

**Poste de relevage :** Il permet de relever en tête de la filière de traitement les effluents arrivés gravitairement jusqu'à la station.



**Décanteur-Digesteur :** Cet ouvrage assure une double fonction. La première étant une fonction de prétraitement assurant une décantation primaire et une rétention des graisses. L'abattement garanti est de 30 % de la DBO5 (Demande Biologique en Oxygène).

### Bio-Disques



La technologie des disques biologiques est un système de traitement par culture fixée qui présente d'excellents rendements épuratoires tout en apportant une réponse adaptée aux attentes des petites collectivités, à savoir : disposer d'une installation fiable, modulable et évolutive, tout en garantissant une simplicité de fonctionnement avec des coûts d'exploitation maîtrisés. En plus de traiter la pollution carbonnée, cette évolution de bio-disques appelés ECODISK DENIT permet de traiter également la pollution azotée.

### Clarification / Stockage des boues

**Clarificateur :** il assure la séparation des boues et de l'eau épurée. Les boues décantées sont extraites périodiquement vers la filière boues.



**Décanteur Digesteur :** La seconde fonction de cet ouvrage est d'assurer le stockage de boues. L'autonomie de stockage est de douze mois avant de partir en épandage agricole.



## Coût et financement

**Montant global de l'opération : 1 221 877 € HT**

- Construction : 1 121 634 € HT
- Missions de suivi, études et contrôles : 100 243 € HT

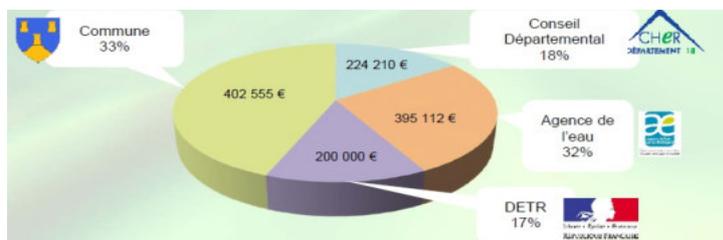


Schéma de la répartition du financement

# Du côté de la municipalité

## Rappels citoyens

### Dépôts sauvages

Malgré plusieurs articles, nous constatons malheureusement que nous ne sommes pas entendus.



Voyez les images, les abus auxquels nous devons faire face au quotidien qui engendrent des coûts importants : mise en déchetterie par le service technique, réfection des chemins, du temps perdu parce que quelques-uns contreviennent aux règlements.

Si vous êtes témoins de tels agissements, veuillez en informer la mairie. Ce n'est pas de la délation mais un acte de citoyenneté et de civisme.

Quelques individus dérogent à la loi au détriment de tous et donnent une image lamentable de notre village. Des plaintes sont souvent déposées à la mairie et nous aimerions que cet état de fait cesse. Les points de collecte sont réservés aux résidents.

### Coupe de débardage

Et que dire des forestiers qui détériorent nos chemins ruraux en les rendant impraticables ?!

Un état des lieux doit être réalisé avant tout débardage de bois, ça c'est la règle. Mais malheureusement peu de propriétaires s'en préoccupent et nous constatons les dégâts une fois le mal fait. Les chantiers forestiers doivent être déclarés en mairie.

Déclaration obligatoire :

- chantier non mécanisé supérieur à 100 m<sup>3</sup>
- chantier mécanisé supérieur à 500 m<sup>3</sup>

La déclaration de chantier doit être faite avant le début des travaux auprès de la mairie.



rebouchage des ornières

### Feux

Les feux sont interdits en toute saison ! Mais là aussi quelques contrevenants enfument leur quartier au détriment de toutes règles de sécurité.

Le brûlage occasionne des troubles de voisinage et peut être la cause de propagation d'incendies. Pour rappel, le Grenelle de l'environnement du 03.08.2009 interdit le brûlage des déchets verts et autres résidus (plastiques, caoutchouc, cartons, huiles diverses...).

Dans notre région, les feux de forêts sont interdits de Mars à Novembre. L'écoquage et les feux de jardin sont formellement interdits. Les déchets verts et résidus ménagers peuvent être broyés et mis en compost ou déposés en déchetterie où ils seront valorisés.

Alors soyons citoyens responsables et conformons nous aux lois pour éviter ces abus. Pensons au voisinage, à la qualité de l'air et à l'image que nous voulons donner de notre cité.



## C'est fini !

Les travaux de la salle Jean Boinvilliers sont enfin terminés. Nous clôturons ainsi notre programme de mise en conformité pour l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

Nous sommes conscients des désagrégements occasionnés lors de ces travaux et nous tenons à remercier les utilisateurs pour leur patience et leur compréhension.

Nous bénéficions maintenant d'une salle sécurisée au point de vue incendie (porte coupe-feu), aux normes point de vue sanitisation, puisque profitant des travaux, nous nous sommes conformés aux exigences du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

L'évacuation des eaux usées est enfin raccordées au réseau interne. Des vitrines d'affichage seront mises à la

disposition des annonceurs afin de ne pas encombrer la porte d'entrée. Le rangement a été optimisé pour une utilisation plus aisée.

Coût total des travaux : 68 554,81 €HT

Subventions :

DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : Etat) : 24 440€

Pays Sancerre Sologne (Région) : 27 416€

Soit un total de 51 856€ (76%)

Reste à charge pour la commune :

16 698,81€HT



## Expositions à la bibliothèque

**Astrid Jourdain, le souffle onirique.**



Petite fille de brinnonnais mais installée à Troyes dans l'Aube, Astrid Jourdain a été formée en Arts Plastiques et en Arts Appliqués, principalement en Design de Mode, Textile et Environnement et en Illustration, notamment aux Ateliers de Sèvres et à l'Académie des Beaux-arts de Bruxelles.

Ses dessins se traduisent souvent par des formes assez simples, des traits, noirs et blancs et parfois des aplats de couleur, tout en restant dans un univers fantasmé.

Ces différents cursus lui ont permis de développer sa sensibilité graphique, son approche de la matière, de la surface et du matériau. Son travail est aujourd'hui essentiellement onirique.

Elle développe principalement des créations graphiques dans des univers peuplés de créatures et de végétations fantasmagoriques, mi-réelles et mi-imaginaires.

Chaque création porte un regard critique sur la société et le monde qui nous entoure, sous couvert d'un monde imaginaire auquel il nous est, à priori, difficile de nous identifier. Astrid Jourdain nous fait donc voyager à travers ses dessins, afin de mieux nous confronter à notre réalité, qu'elle dévoile sous une forme à l'apparence imaginaire, mais dont l'essence est enracinée dans notre quotidien.

**Marc Bertrand.**



Cet artiste né à Clémont, effectue des études supérieures de céramique, avant d'être promu Directeur du CNIFOP (le Centre National de Formation de la Poterie et du Grès) à Saint Amand en Puisaye.

Il s'initie à la peinture à l'huile et aquarelle auprès des peintres André Giroux et Pierre Mandonnet, et expose ses œuvres au Salon d'Art en Sologne à Aubigny sur Nère, où il reçoit le prix du Sénateur Jamain pour le tableau « Etang des Rougeoux », en 1968.

Après sa vie professionnelle, il effectue divers stages d'aquarelle et d'acrylique, avant d'exposer à nouveau depuis 2015, ses œuvres en acrylique dans divers Salons du Cher.



Calendrier des expositions à la bibliothèque		
Noms	Dates	Technique
Odette Leriche Andrée Girard	1er trimestre 2019	Céramiques
Danielle Migayron		Peintures acryliques /aquarelles
Bernadette Henriet		
Michelle Labe		
Marie-Claire Fricheteau	2ème trimestre 2019	Huiles
Saas Xavier		Sculptures sur bois
Casimir Hupalen	4ème trimestre 2019	Photos et poèmes
Jean-pierre Avril		Huiles

# Les Professionnels....

## Sologne Dépannage Ménager



deux techniciens pour assurer les dépannages et d'une secrétaire au magasin.

Après une dizaine d'années passées au sein du service technique d'une grande enseigne d'électroménager, Benoit Goualin a créé cette société, avec sa compagne Linda Rocherullé ; ils habitent Brinon depuis dix ans avec leurs jolies petites filles Charlotte et Elise de 10 et 3 ans.

Vient compléter l'équipe, Mickael Guittier, leur cousin.

Ils interviennent dans trois départements : Le Cher, le Loir et Cher et le Loiret.

Détail important : les devis sont GRATUITS pour tout appareil déposé au magasin.



Les horaires d'ouvertures :

du mardi au vendredi :  
de 9h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h30  
le samedi :  
de 9h30 à 15h30

Renseignements et Infos :

Tel : 09.79.02.42.41  
sologne.depannage.menager@gmail.com  
Facebook : Sologne Dépannage Ménager

Une nouvelle entreprise vient de s'installer à Brinon.

**Sologne Dépannage Ménager** propose tout dépannage de gros électroménagers à domicile, et du petit électroménager sur place au magasin où jouxte l'atelier situé : 3, place du Carroi d'Aval à Brinon.

Cette entreprise familiale est composée de

## Quand l'histoire inspire le pâtissier ...



Inspiré par l'histoire, les monuments et les sites insolites de Brinon depuis son arrivée, Mickaël Moussy met à l'honneur la Fontaine de Saint Aignan.

Le gâteau baptisé du même nom est proposé à la vente depuis septembre dernier.

Il se compose d'un croustillant noisette, d'un insert de crème brûlée à la pistache et d'une mousse gianduja (ou gianduia : pâte de chocolat et de noisettes finement broyées). L'ensemble est recouvert d'un glaçage au chocolat noir.

La décoration représente les différents éléments de la fontaine Saint Aignan : les "traits" de chocolat blanc pour l'eau qui coule et le pastillage (mélange de sucre glace et d'eau) obtenu à l'aide d'une impression avec plastique pour les pierres.

Le Saint Aignan est proposé en part individuelle ou en gâteau de 4 à 10 personnes. Essentiellement préparé pour les ventes du week-end, il faut tout de

même penser à passer commande car le Saint Aignan est très apprécié.

Infos : Saveurs et Gourmandises est présent sur Facebook, les nouveautés sont présentées, comme la tartelette au chocolat ainsi que les prestations proposées.

Zoom : Mickaël Moussy est titulaire d'un CAP Boulangerie et d'un CAP Pâtisserie. Il pratique de préférence la pâtisserie pendant une dizaine d'années.

Il suit également une formation auprès de son meunier pour découvrir la farine proposée et reprendre "le coup de main du boulanger".

Depuis mai dernier, une employée en boulangerie est recrutée.

Renseignements : 02.48.58.50.86

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h  
Dimanche de 7h à 13h  
Fermé le lundi

# Les Associations

## Le Centre de Loisirs

Pour l'année 2018 le Centre de Loisirs a accueilli en moyenne 30 enfants par séjour.

Le Centre de Loisirs a été dirigé pour les petites vacances par Madame Ruzé et pour les grandes vacances par Monsieur Chaouche.

Pendant les séjours, de nombreuses activités ont été mises en place : cinéma,

initiation poney, piscine, visite du château de la Ferté Saint Aubin, spectacle organisé par "les amis de la bibliothèque", après-midi foot, sortie à l'étang du Puits, et comme tous les ans, une journée inter-centres de loisirs avec les communes d'Aubigny, Argent et Blancafort.

Un séjour pour les ados a été également organisé par la Communauté de

Communes Sauldre et Sologne à Chateauneuf sur Cher. Trois enfants de Brinon en ont bénéficié.

Nouveau bureau :

Présidente : Catherine Huppe  
Vice-Présidente : Claire Viot  
Trésorière : Michèle Robert  
Secrétaire : Sabine Guillon

## Quelques infos sur le tri

Le refus du tri sélectif (caissette jaune) est en augmentation : 100,38 tonnes refusées sur les 163,91 tonnes collectées.

**Une seule erreur de tri et c'est tout le camion qui est refusé !**

Le coût des refus est important et se répercute automatiquement sur la facture du contribuable.

Alors, soyons vigilants lors du tri en attendant une amélioration de la technique de revalorisation qui ne saurait tarder.

Pour l'instant, veuillez vous conformer aux règles éditées par la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (toutes les informations sur :

<http://communaute-de-communes-sauldre-et-sologne.unblog.fr/les-actu-dechets/>)

Alors pensez-y lors de votre tri.

**Je dépose dans ma caissette, mon bac ou mon sac jaune:**  
Les bidons de sirop, aérosols, canettes et barquettes en aluminium, boîtes de conserves, couvercles en métal des bocaux, papiers et enveloppes kraft, briques alimentaires, boîtes et suremballages.

**ATTENTION !**  
Je trie avec les ordures ménagères  
Les emballages en plastiques et polystyrène

**Je dépose dans la colonne à verre:**  
Les bouteilles, pots et bocaux en verre (sans couvercle ni bouchon)

**ATTENTION !**  
J'emène à la déchetterie les vitres, les ampoules, les néons, la vaisselle et les miroirs, les vitres

**Je dépose dans la colonne à papier:**  
Les papiers, les journaux, revues, magazines, prospectus, et enveloppes avec ou sans fenêtres

**ATTENTION !**  
Je trie avec les ordures ménagères  
Les films plastiques

**Je pense à sortir mon sac d'ordures ménagères et ma caissette jaune la veille au soir de la collecte**

**Mon jour de collecte est le :\***  
Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi  
\*Entourer votre jour de collecte

**Jours fériés:**  
La collecte sera effectuée le lendemain du jour habituel ce qui décale d'une journée l'ensemble de la collecte.

En cas de jours fériés:  
Je consulte le calendrier inclus dans « la pensée du tri »

## La déchetterie

La déchetterie est un service de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne. Elle est basée à Aubigny-sur-Nère.

Pour avoir accès à la déchetterie, vous devez être muni d'une carte.

Les nouvelles cartes ne sont plus distribuées par notre Mairie. Pour en obtenir une, dorénavant, les particuliers comme les professionnels doivent remplir un formulaire et fournir un justificatif de domicile.

Le tout est à retourner à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, 7 rue du 4 septembre – 18410 ARGENT SUR SAULDRE. Celle-ci envoie la carte de déchetterie directement au demandeur par courrier.

Pour plus d'infos :

<http://communaute-de-communes-sauldre-et-sologne.unblog.fr/les-actu-dechets/>

*Formulaire de demande de carte d'accès à la déchetterie d'Aubigny sur Nère disponible sur le site : [ville-brinon.fr](http://ville-brinon.fr)*

**Formulaire de demande de carte d'accès à la déchetterie intercommunale d'Aubigny sur Nère**

**ETAT CIVIL**  
 NOM : ..... NOM de Conjoint si différent : .....  
 Prénom : ..... Prénom du conjoint : .....

**ADRESSES**  
 Adresse : ..... Adresse de facturation (si différente) : .....

**COMPOSITION DU FOYER**  
 Nombre de personnes au foyer (enfants compris) : ..... personnes

**NATURE D'OCCUPATION**  
 Ce logement constitue : .....  
 Votre résidence principale / votre résidence secondaire\*  
 \* Rayez la mention inutile

**DATE D'ENTREE DANS LE LOGEMENT :** .....

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**  
 Je certifie sur l'honneur, l'exactitude de cette déclaration.  
 Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.  
 Fait à : ..... Signature : .....

Ce document est à retourner à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne intégralement complété et signé, accompagné d'un justificatif de domicile.  
 Votre carte vous sera envoyée par voie postale dans les meilleurs délais.

### Quelle eau buvez-vous ?

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Ainsi en 2017, 12 prélèvements ont été réalisés donnant lieu à diverses analyses (comportant jusqu'à 658 paramètres).

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie, sur le site de la commune (vie pratique-environnement/propreté-analyses des eaux) ou sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau.



Depuis le 2 novembre 2018 et jusqu'au 2 mai 2019, une consultation du public est menée sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation dans le bassin Loire-Bretagne dont nous dépendons.

Tous les documents de la consultation ainsi que des outils d'information sont téléchargeables sur le site : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

## Prévention : "démarchage à domicile - Vente de calendriers"

En cette période de fin et nouvelle année, vous pouvez être sollicités par des agents de différents corps de métiers comme les postiers, les pompiers, les éboueurs ou encore des représentants d'associations pour la vente de calendriers. Et de petits malins en profitent, attention aux faux démarcheurs !

Si certaines catégories bénéficient d'autorisations pour les démarchages ou vente de calendriers, d'autres opèrent en toute illégalité et n'hésitent pas à utiliser une fausse qualité d'agent EDF, d'agent de La Poste, éboueur, voire même de policier ou de gendarme.

Leur objectif peut être multiple : escroquer une personne vulnérable en lui vendant un service ou un bien dont elle n'a pas besoin, voler par ruse une personne vulnérable à son domicile en détournant son attention, ou encore repérer votre habitation en vue d'un cambriolage possible.

### Comment se protéger ?

- Ne les laissez pas rentrer dans votre domicile (même s'il fait froid dehors), laissez

ces personnes à l'extérieur et restez vous-même sur le seuil de votre habitation pour les empêcher d'entrer.

- Ne vous fiez pas à leur tenue ; ils ont pu récupérer un uniforme ou un vêtement professionnel. Vérifiez en revanche qu'ils détiennent une autorisation de démarchage et une carte professionnelle justifiant leur qualité. Les véritables agents EDF ou de La Poste - et encore plus les Gendarmes et Policiers - détiennent ce type de carte professionnelle.

- Vous connaissez bien votre facteur : si vous voyez un autre postier sonner à votre porte pour vendre un calendrier, demandez-vous si vous avez affaire à la bonne personne.

- Un reçu doit vous être fourni en plus du calendrier notamment pour les pompiers,

- Lorsque vous vous éloignez de la porte, laissez un loquet ou un entre baillleur pour éviter que la personne ou son complice ne pénètre chez vous à votre insu. A défaut, laissez la porte fermée le temps de vous absenter pour aller chercher de la monnaie,

- Ne donnez aucune information aux démarcheurs sur votre mode de vie (je vis seul ou je m'absente tous les week-end par

exemple),

- Attention, les faux vendeurs peuvent même envoyer des enfants pour vous attendre !

### Quel réflexe face à cette situation ?

- Signaler tout fait de démarchage à votre domicile ou dans votre quartier en composant le 17 s'il est en cours ou récent, ou en contactant directement la brigade ou votre gendarme correspondant si vous l'apprenez à posteriori.

- Notez si possible l'immatriculation du véhicule utilisé, et précisez si possible la description des auteurs.

La sécurité est l'affaire de tous !

**Major GUERIN Christian**  
Commandant de brigade.

**9 avenue Charles De gaulle**  
**18700 AUBIGNY SUR NERE**

**Tel : 02.48.81.54.30**

## Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Le Ministère de l'Intérieur a édité une plaquette d'information sur la prévention et la conduite à tenir en cas de cambriolage. Cette brochure est disponible en Mairie, n'hésitez pas à la demander ou connectez-vous sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)

**EN CAS DE CAMBRIOLAGE**  
Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'intrusion.  
Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

**AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE**  
Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :  
• ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;  
• interdisez l'accès des lieux.

**UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES**  
• Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèques et cartes de crédit dérobés ;  
• prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);  
• déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pro-plainte-an-igne.gouv.fr/>  
• déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

**Pourquoi déposer plainte ?**  
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17**

**OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**  
**OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**  
**BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES**  
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00  
Free Mobile : 32 44  
Orange : 0 800 100 740  
SFR : 10 23

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)  
@Place\_Beauvau  
[www.facebook.com/ministere.interieur](http://www.facebook.com/ministere.interieur)

**Contre les cambriolages, les bons réflexes !**

Ministère de l'Intérieur

**Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : COMPOSEZ LE 17**

### Numéros utiles :

**Opposition Carte Bancaire**  
**0 892 705 705**

**Opposition chéquier**  
**0 892 68 32 08**

**Blocage Téléphones portables**  
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00  
Free Mobile : 32 44  
Orange : 0 800 100 740  
SFR : 10 23

De précieux conseils de prévention y sont répertoriés, pour votre quotidien, mais aussi au moment de partir en vacances, avec l'opération "tranquillité vacances".

Infos pratiques sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

## Souvenirs, souvenirs : Mon village...

Mon village est pour moi le plus beau village de France, c'est ici que je suis né, c'est ici que je vis, c'est pour cela que je me suis intéressé à son histoire, sa géographie, son patrimoine. Mon village c'est Brinon sur Sauldre.

### Population et géographie :

Brinon est situé au Nord-Ouest du département du Cher à la limite du Loiret et du Loir-et-Cher, sa superficie est de 116,30 Km<sup>2</sup> pour 1004 habitants (recensement 2015). L'altitude minimum est de 118m, la maximum de 162m.

Évolution de la population (source INSEE) :

1793	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
981	1 123	1 020	1 126	1 134	1 125	1 175	1 171
1856	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
1 238	1 418	1 445	1 586	1 748	1 790	1 980	2 011
1901	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
2 112	2 136	1 823	1 753	1 637	1 603	1 547	1 434
1962	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2015
1 440	1 293	1 249	1 107	1 089	1 042	1 006	1 004

### Histoire:

- Les premières traces humaines datent du Paléolithique et du Néolithique.
- Des tumuli <sup>1</sup> attestent d'une occupation à l'âge de fer.
- En 25 avant Jésus-Christ, la Gaule était divisée en quatre provinces, la Sauldre faisait, au niveau de la commune de Brinon, la limite entre la Gaule Lyonnaise et l'Aquitaine.
- Au XIII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs et les moines entreprirent le défrichement de la région afin de favoriser l'implantation de la population.
- La guerre de cent ans (1337-1453) ainsi que les épidémies éprouvent fortement la Sologne. Brinon sur Sauldre est déserté.
- En 1450, la seigneurie de Brinon fut, par arrêt du parlement, enlevée au bailliage de Bourges, et transportée à celui de Blois. Elle releva féodalement du comté de Blois jusqu'à la révolution.
- Jusqu'en 1540, les habitants de Brinon ont été de condition servile<sup>2</sup>, époque où, profitant de la minorité de Louise d'Estampes, fille de Claude d'Estampes, Seigneur de Brinon, ils obtinrent une transaction, qui moyennant certaines redevances, les déclara affranchis et libres.
- En 1866, fut trouvé dans le jardin de la Boulinière, un dépôt de bronzes romains du haut empire, très endommagés et surtout très altérés par l'oxydation. Les pièces de monnaies étaient à l'effigie de Trajan, Antonin, Faustine, Vêrus (empereurs romains).
- La révolution (1789-1799) apporte un rééquilibrage des impôts et les seigneuries disparaissent, de nouveaux propriétaires apparaissent.
- C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que Brinon change de visage, les pans de bois des maisons se transforment en brique.

### Patrimoine :

#### - L'église

Selon un manuscrit de Polluche<sup>3</sup>, l'église aurait été donnée au chapitre d'Orléans par un bulle du pape Alexandre III (XII<sup>e</sup> siècle).

La paroisse de Brinon faisait partie en 1789 du diocèse d'Orléans, la cure était à la nomination de l'archidiacre de Sully sur Loire, elle a été rattachée à l'archidiocèse de Bourges au XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle est dédiée à Saint-Aignan jusqu'en 1800 puis à Saint-Barthélémy.

La moitié du pourtour de l'église est contournée d'un caquetoir, porche de trois mètres de largeur en bois de charpente, sur un soubassement en pierre et brique. Sa construction date du XVI<sup>e</sup> siècle.

A cette époque, il servait probablement de halle, de marché, de lieu de repos pour les paroissiens des campagnes venant de loin aux offices, d'abri pour les assemblées des habitants qui se tenaient à la sortie de la messe.

La première horloge est installée en 1697. Dans le clocher, trois cloches cohabitent : Marie-Victoire baptisée le 11/08/1833, cloche moyenne de 350 kg pour un diamètre de 0,86 m, Thérèse Marie-Antoinette, petite cloche de 254 kg pour un diamètre de 0,769 m et Louise Amandine, grosse cloche de 524 kg pour un diamètre de 0,975 m, baptisées le 06/06/1889. Elles proviennent de la fonderie Bollée de Saint Jean de Braye.

À l'intérieur de l'église on peut admirer : la nef du XII<sup>e</sup> siècle, le chœur et chevet à pans coupés du XV<sup>e</sup> siècle, les fonts baptismaux en pierre et en bois de 1609, un lutrin ou pupitre



## Souvenirs, souvenirs : Mon village...

du XVII<sup>e</sup> siècle, le chemin de croix de 1974, œuvre de la céramiste Orléanaise Jeanne Champillou. L'église a subi des restaurations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle est inscrite aux monuments historiques depuis un arrêté du 20 septembre 1926.

### - Motte féodale

Le premier château de Brinon datant de 1450, était une construction élevée sur une butte de terre entourée de fossés de 10 mètres de larges remplis d'eau. Situé rue des Halles, il appartenait au seigneur de Launay <sup>4</sup>, encore mentionné au début du 1<sup>er</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle. La motte fut nivelée et les fossés comblés vers 1860.



Exemple d'une Motte

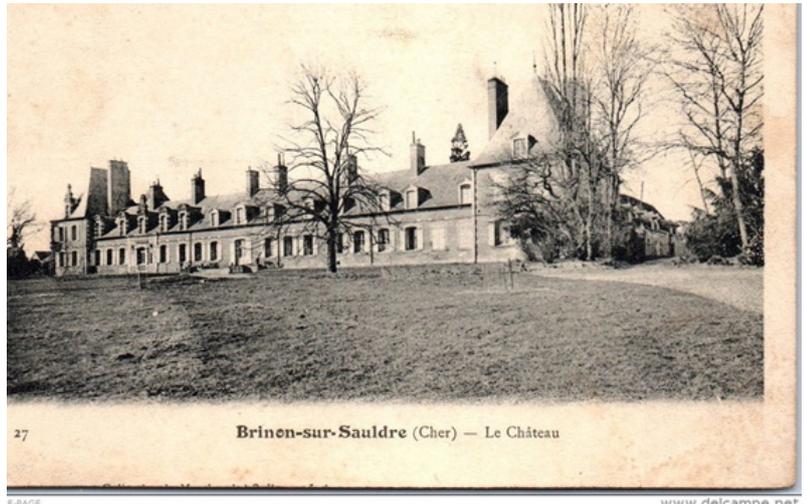


Emplacement de la Motte de Launay

### - le Château de Brinon

À l'emplacement du château actuel, il y avait un autre château qui a été démolí. C'est en 1637 que François Sabatier, secrétaire du roi achète la seigneurie et commence à le bâtir. Ayant des difficultés financières, il le revend à Pierre Séguier, chancelier de France, duc de Villemor, comte de Gien qui achève sa construction.

Le château a deux pavillons élevés, à deux étages, à toit haut et à fortes cheminées, reliés par une très longue galerie au rez-de-chaussée. Deux autres pavillons, attenants aux premiers, font retour au Nord. Cette longue façade de quatre-vingts mètres et vingt trois fenêtres est bâtie en briques, avec quelques pierres de taille aux angles. Napoléon III y aurait séjourné et aurait accompli une guérison devant la porte centrale. Il faut rappeler que c'est lui qui a assaini la Sologne marécageuse responsable de la fameuse maladie du ventre jaune (malaria ou paludisme)



E-PAGE

www.delcampe.net

La seigneurie de Brinon a connu durant les siècles plusieurs propriétaires, voici les principaux seigneurs :

- Avant 1540 Claude d'Estampes,
- Louise d'Estampes sa fille qui épousa François de Genouillac,
- 1584-1591 Jacques de Senectère, baron de Grolière, Brinon sur Sauldre et Sancergues,
- En 1637 François Sabatier, secrétaire du roi,
- Au XVII<sup>e</sup> Pierre Séguier, chancelier de France,
- Maximilien François de Béthune, duc de Sully, prince d'Henrichemont,
- De la Rochefoucauld d'Estissac qui la vendit en 1743, à Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, de l'académie française,
- Les descendants de ce dernier la possédaient encore à la révolution,
- Après plusieurs ventes, elle appartient en 1875 à Mr le Comte de Comminges.

(1) Butte de terre et de pierres recouvrant une sépulture.

(2) Personne attachée à une terre, dont les biens et le travail appartiennent au propriétaire de cette terre.

(3) Historien d'Orléans, Daniel Polluche (1689-1768).

(4) Seigneurie de Launay de Blancafort, elle avait aussi des fiefs à Sainte-Montaine.

## Les poules

Les poules sont définitivement en train de revenir dans nos jardins. En effet, l'envie d'avoir de belles poules touche de plus en plus de monde. Installer un poulailler dans son jardin est aussi un retour aux sources écologiques.



poules et coq du Berry

### Des poules au jardin pourquoi ?

Il y a plusieurs avantages à installer un poulailler, et la poule est de loin l'animal le plus intéressant économiquement et écologiquement pour un foyer.

Un des plus gros avantages est sans aucun doute celui de ramasser chaque jour des œufs extra frais en ayant la certitude de manger des œufs de qualité avec des poules que vous aurez nourries avec vos déchets. La poule est très utile au jardin car elle permet de se débarrasser des mauvaises herbes et des insectes nuisibles.

En effet, elle se nourrit entre autre de vers, de petits escargots, limaces et d'insectes (œufs, larves, chenilles...).

De plus, la poule est gourmande et n'est pas difficile, elle sera ravie de manger vos épluchures, vos fruits et légumes pourris, vos restes de pain rassis, etc... elle contribuera grandement au recyclage naturel des déchets de la maison et allégera vos sacs de poubelle ménagère. Utilisez les fientes comme engrais naturel et puissant, riche en azote pour votre potager, mais aussi en compost.

Les poules sont des animaux amusants, sociables et elles sont curieuses. Elles donnent vie à votre jardin, jolies, drôles selon les races choisies. Elles apportent un côté ludique aux enfants, elles les divertissent et peuvent devenir des animaux attachants pour toute la famille.

Côté nourriture, il faut savoir qu'une poule est omnivore, son alimentation de base est composée essentiellement de céréales. Donnez-leur du blé ou un mélange de graines (blé, pois, maïs concassé...). Attention de ne pas donner exclusivement du maïs, si vous voulez prolonger l'espérance de vie de vos poules car trop gras.

Les poules raffolent aussi des limaces, escargots, vers et insectes qu'elles trouveront dans votre jardin. De plus, vous

pourrez leur donner des restes de cuisine : salade, chou, navet, pâtes, riz, poisson mais pas de viande qui les rend nerveuses ! Pensez à introduire des brisures de coquilles d'huîtres et autres coquillages à picorer dans leur alimentation pour un apport en calcium et en minéraux afin de rendre leurs œufs plus solides. Et surtout bien mettre à leur disposition de l'eau fraîche et propre en permanence car les poules boivent beaucoup.

Cependant, n'oubliez pas que d'avoir des poules est une contrainte comme tout animal de compagnie. Même pendant les vacances elles ont besoin d'être nourries. Alors, si vous vous absentez plus de deux jours, demandez à un ami, un voisin de venir s'en occuper. Il faut aussi respecter un espace de vie, pour deux poules il faut compter environ 40 m<sup>2</sup> d'enclos.

Attention aussi de respecter votre voisinage, mais aussi les règlements des lotissements.



**Astuce : Si vous avez la chance d'avoir une cheminée, pensez à garder les cendres de bois : les poules adorent se rouler dedans, elles luttent ainsi naturellement contre leurs parasites.**

## Déclarez vos ruches

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI), il vous le sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois, un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Il est aussi rappelé l'importance de veiller à la bonne santé des abeilles. Les associations : GDS Centre (Groupement de Défense Sanitaire région centre) et GDS 18 sont là pour vous accompagner

dans la gestion de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

Voici leurs coordonnées :

### GDS Centre

4 Rue Robert Mallet Stevens  
36018 CHATEAUROUX  
02 54 08 13 80  
[contact@gdscentre.fr](mailto:contact@gdscentre.fr)

### GDS 18

216 Rue Louis Mallet  
18000 BOURGES  
02 48 50 87 90  
[gds18@reseaugds.com](mailto:gds18@reseaugds.com)

**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchelettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNAITRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## Des plantes sur le trottoir

Fleurir son trottoir devant sa maison, ce qui peut ne pas sembler bien naturel. Certes, des fleurs et de la verdure, voilà qui contribue à améliorer le cadre de vie, mais sachez que les trottoirs (et l'espace public d'une manière générale) sont à tout le monde, et que l'on ne peut pas y faire ce que l'on veut.

Cependant, en pratique, les municipalités se montrent généralement favorables à ces plantations : certaines villes les encouragent même (Blois en est le premier exemple) avec le zéro phyto.



### Que semer ou planter devant sa maison ?

Semis de fleurs annuelles ou vivaces.

- L'avantage des semis, c'est d'abord qu'ils se débrouillent tout seuls ! Quelques graines et un peu d'eau pour déclencher la levée. Pas besoin de beaucoup de terre non plus, un interstice entre le pied du mur et le trottoir peut suffire à un grand nombre de fleurs : alysse, souci, bourrache, amarante, marguerites, pavots de Californie et

coquelicots, belle de nuit, belle de jour, rose trémière, valériane, sédums, coquelourde, lin, népéta, monnaie du pape...

- Les vivaces (plantes de rocaille) ont l'avantage de s'installer pour plusieurs années, mais ne boudez pas pour autant les annuelles, elles poussent vite et se ressèment souvent spontanément d'une année sur l'autre. Pensez aussi aux grimpantes comme la capucine ou l'ipomé.



### Planter des espèces résistantes et peu exigeantes.

Pour les plantations, il faut un peu plus d'espace, ou en tout cas un meilleur sol. Or, difficile de creuser dans des cailloux ! Et puis, au pied d'un mur le sol est souvent mauvais : beaucoup de cailloux ou de sable... Les jeunes plants auront bien du

mal à s'enraciner !

Pour cela au préalable creusez un peu le sol, ajoutez-y du terreau et un peu de fumier.

A défaut de disposer de suffisamment de terre, ou de pouvoir enrichir le sol, rabattez-vous sur la culture de plantes en pots. Là encore, choisissez des plantes et des arbustes faciles à vivre : millepertuis, graminées rustiques, agastache, ceratostigma, fuchsia rustique, buddléia, chèvrefeuille, hydrangéa, althéa, lavande, cinéraire maritime...



### Eviter les nuisances pour les riverains :

- Ne pas installer de grands pots sur un trottoir étroit (pensez aux parents avec une poussette, aux personnes âgées ou handicapées)
- Ne pas empêcher l'accès à des équipements techniques (vanne de gaz, arrivée d'eau, etc.)
- Proscrire les plantes à épines, celles qui sont irritantes, ou trop envahissantes.

## Nourrir les oiseaux l'hiver

Nourrir les oiseaux en hiver est une excellente initiative pour les aider à passer cette période difficile. En effet, ces mois de grands froids sont souvent les plus difficiles pour eux.

Avoir des oiseaux au jardin est un bon moyen de maintenir un bon écosystème.



### Pourquoi les nourrir ?

L'hiver est une période de l'année où les aliments se font de plus en plus rares. Que ce soient les insectes, vers, baies ou

graines, ils sont plus durs à trouver et le gel rend aussi la recherche beaucoup plus délicate. Il ne faut pas faire n'importe quoi, notre aide ne doit pas devenir un handicap à leur survie en leur donnant les graines, les graisses et les fruits indispensables à leur subsistance.

### Quand les nourrir ?

Il faut pas les nourrir toute l'année car les oiseaux ont besoin de chercher eux-même leur nourriture. Il ne faut nourrir les oiseaux que lorsqu'ils en ont le plus besoin, c'est-à-dire en période de grands froids. Lorsque vous commencez à les nourrir, attendez le retour d'une certaine douceur pour arrêter.

### Leurs besoins en hiver :

Les oiseaux ont des besoins importants et notamment en aliments riches en lipides.

Vous pouvez par exemple leur donner des graines, des fruits de saison que vous couperez en morceaux de grosse taille ou encore des fruits secs.

Voici une petite liste pour vous aider :

- beurre et margarine non salés
- pommes et poires
- mélange de graines comme du blé, de l'avoine ou de l'orge
- baies...

L'idéal étant de mélanger la graisse et les graines afin d'en faire une pâte "molle" que les oiseaux mangeront sans difficulté.

Installez-les soit en filet suspendu aux arbres ou posez-les dans votre cabane à oiseaux si vous en disposez.

## Théâtre



Chantal Chollet et Laurène Bourgeois dans le sketch d'ouverture



le reste de la troupe en action

"Les Samedi 17 et Dimanche 18 Novembre, les «Bouffonneries» se sont produites devant des spectateurs, chaque année plus nombreux, venus les encourager depuis maintenant 17 ans...

Ces deux représentations sont toujours très attendues par un public fidèle.

Cette année était présentée une pièce d'après G. Feydeau (Feu la mère de Madame) revisitée par l'auteur Thierry François et intitulée «Banana Split». Le rire ne pouvait qu'être au rendez-vous.

Tous les acteurs s'associent à leur dynamique présidente Micheline Delorme pour remercier la Municipalité, les dévoués bénévoles ainsi que le public, sans qui ce spectacle ne serait pas possible.

En espérant vous retrouver l'an prochain pour de nouveaux éclats de rire,  
Bonne Année à tous."

## L'école de musique

### La Génèse de la Soirée Cabaret Music-Hall de Brinon

L'augmentation du tarif des cours de musique n'étant pas souhaitable, un financement supplémentaire de l'Ecole de Musique était à rechercher.

En effectuant une étude de l'existant en matière d'animation de soirée, le créneau "Cabaret Music-hall" n'étant pas exploité par l'associatif, tout naturellement mon choix s'est porté sur la création d'une soirée originale où se côtoieraient des artistes d'univers différents, comme la musique, la chanson, la danse, la magie, la grande illusion, la ventriloquie, l'acrobatie, le burlesque, et autres arts du cirque.

Après neuf mois de préparation, le samedi 4 octobre 2014, la salle des fêtes Jean Boinvilliers accueillait les 155 personnes venues soutenir cette première soirée Cabaret Music-hall avec dîner.

Cinq éditions plus tard, ce sont près de 1200 personnes qui ont assistées aux spectacles et 32 artistes qui se sont produits sur la scène.

Par cet article, je souhaite mettre à l'honneur, les 25 bénévoles talentueux, disponibles, qui assurent dans la bonne humeur, la logistique très lourde que nécessitent les transformations de la salle, afin de proposer au public un espace cabaret de qualité, et aux artistes des installations et des matériels de sonorisation et de lumières professionnelles.



Les 300 places de la soirée Cabaret 2018 ont toutes été réservées dès le 3 juin, et j'ai bien entendu la déception des Brinonnais qui auraient aimés participer cette année.

Sachez qu'il y aura bien une 6<sup>ème</sup> édition, le samedi 5 octobre 2019 et que les réservations seront ouvertes à partir d'avril.

Gérard Gaucher  
Président de l'Ecole de Musique



## Le Gardon de Sologne



capture des poissons



tri des poissons

### 1/ Vidange de l'étang communal

Comme tous les quatre ans, nous avons procédé à la vidange de l'étang communal.

Cette opération a pour but de renouveler les souches de poisson et d'éliminer celles qui sont indésirables dans un étang de première catégorie.

L'étang communal est d'une superficie d'1,130 hectares, sa profondeur moyenne est d'environ 1,5 mètres, ce qui représente un volume de 15000 m<sup>3</sup>. Cette opération se réalise sur une dizaine de jours.

Compte tenu de son classement en première catégorie, la pêche doit être réalisée par un pisciculteur agréé. Nous avons donc fait appel à la pisciculture de Val de Loire (d'Ouzouer Sur Loire), notre fournisseur habituel.

Pour mémoire, en première catégorie, un étang ne doit contenir aucun carnassier (brochet, sandre, silure...).

Le résultat de cette pêche a été pour le moins surprenant :

Nous avons prélevé 320 kg de carpes, 25 kg de gardons, mais aussi **27 kg de sandres, environ 150 kg de silures et quelques perches et brochets.**

La présence de souches indésirables explique le peu de gardons restant malgré l'alevinage régulier et confirme l'utilité d'une fréquence de pêche tous les quatre ans.

**Nous rappelons qu'il est absolument interdit d'introduire des carnassiers dans l'étang communal situé en première catégorie.**

A l'occasion de cette pêche, nous avons eu le plaisir de rencontrer quelques pêcheurs mais aussi des enfants dont ceux du Centre de Loisirs et leurs accompagnateurs.

Le rempoissonnement se fera dès que le niveau de l'eau sera suffisant.

### 2/ Bilan de l'année

#### Fête de la pêche

Début juin, comme tous les ans, nous avons organisé un concours de pêche ouvert à tous, récompensé par de nombreux lots. Nous avons constaté une baisse assez sensible de la fréquentation par rapport à l'année précédente.

#### Concours de pétanque

Début juillet, pour la deuxième année, nous avons organisé un concours de pétanque ouvert à tous qui a réuni une vingtaine de doublettes.

La diminution du nombre de participants par rapport à l'année précédente peut s'expliquer par des conditions particulièrement difficiles cet été.

#### Pêche au poisson chat

Le troisième dimanche de juillet, comme tous les ans, nous avons organisé un concours de pêche au poisson chat récompensé par de nombreux lots.

La participation a été supérieure à l'année précédente (une trentaine de participants).

#### Ecole de pêche

Comme chaque année, nous avons accueilli les enfants de primaire de Brinon et de Clémont à l'école de pêche, tous les mercredis de 14h30 à 16h00 de mars à juin. L'effectif de cette année a été de 14 enfants.

### 3/ Nos souhaits et projets pour 2019

En dehors des concours habituels, la société Le Gardon de Sologne créée en juillet 1919 fêtera son centenaire. A cette occasion, nous organiserons certainement une manifestation pour marquer cet événement ; nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

Cette année, nous avons constaté une baisse très nette de vente de carte de pêche (-12 %). Nous rappelons à nos sociétaires que pour les cartes prises sur internet, il ne faut pas oublier de noter Le Gardon de Sologne pour qu'elles nous soient comptabilisées par la fédération.

Enfin, nous tenons à remercier les bénévoles qui nous ont épaulés activement dans l'organisation de nos différentes manifestations : Merci à Alfred, Jacques, Christophe, Philippe et René, sans oublier le personnel communal pour son accueil et sa disponibilité.

JP Roger

## Amicale des sapeurs-pompiers Sologne 18

En cette fin d'année, le bureau de l'amicale a été renouvelé :

- Présidente : Coralie Rousseau
- Vice-Président : Mickaël Degardin
- Secrétaire : Raphaël Pornin
- Trésorier : Pascal Dubé
- Vice Trésorier : Adrien Venon



Dans quelques semaines, nous viendrons comme tous les ans solliciter votre générosité avec nos calendriers.

Ces derniers sont, avec les subventions de votre commune, les seules ressources de notre amicale.

Vos dons servent essentiellement au paiement de nos assurances personnelles. Cette couverture est relativement élevée due aux risques engendrés par la fonction des Sapeurs-Pompiers.

En vous remerciant à l'avance de l'accueil qui nous sera fait, au nom de l'amicale et de tous ses Sapeurs-Pompiers, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

## Bushmen Reggae et Cie

De rencontres en répétitions, entre Sologne et Berry, naît le groupe local «Bushmen Reggae et Cie».

Bushmen en son sens littéral « hommes des bois », Reggae pour le son, et Cie pour Compagnie, sorte de pied de nez ironique à notre société de consommation.



Le groupe est composé de huit musiciens, chacun apportant ses rythmes et influences artistiques :

### - Barto, Chanteur

Autodidacte, passionné de reggae il est le point de départ de cette aventure. C'est en effet à la suite de plusieurs expériences dans des groupes de rap ou des soirées d'improvisations qu'il décide de créer Bushmen Reggae Cie. Élève à l'école de chant d'Aubigny sur Nère, il perfectionne son chant. Doté d'un bagou à toutes épreuves, il chante les textes de Bushmen avec force, conviction et emmène le public tout au long du spectacle.

### - Gus, Bassiste, Choriste & Compositeur

Élève pendant douze années au conservatoire de musique de Puteaux (92), il y apprend le piano et le solfège. Après divers projets, il devient clavier de Donkey Jaw Bone (Reggae Roots) avec qui il part en Jamaïque pour produire deux albums. Il est aussi aux claviers de Phonk Addiction (hip hop funk) accompagnant le rappeur américain Webba Fied. Ces deux groupes tournent pendant six ans en France et en Europe. Compositeur de reggae il devient poly-instrumentiste et manie tour à tour la guitare, les claviers, la batterie, les percussions et la basse.

### - Joe, Clavier & Choriste

Diplômé de solfège à Rilleux, Johnny entame seul sa formation au clavier avant de finir deuxième du concours Yamaha Lyon Improvisation & Démonstration.



Suite à quoi il intègre l'École de Musique Yamaha Grange Musique Lyon. C'est en solo piano & voix, accompagné de diverses formations musicales, qu'il se produit dans des Pubs de Lyon tels que le Vox ou encore le Blue Banana. Il commence en parallèle sa carrière de Dj techno. Il intervient aux côtés d'artistes tels que Laurent Chanal , Miss Kittin, Saint Jean, Patrice moore, Agoria , Manu mac man...

### - Leuleu, Trombone

Tromboniste autodidacte passionné de Rocksteady et de Ska, Leuleu tire son expérience unique des cinq albums et plus de 500 concerts réalisés avec son groupe de Ska « Smoking Fuzz ». Il a eu l'occasion de partager la scène avec des artistes reggae et ska de renommée internationale tels que les Skatalites, LKJ, New-York Ska Jazz, Les 100 grammes de tête...



### - Little, Percussions

Guitariste puis bassiste d'un groupe de Punk Brinnonnais, il intègre ensuite une formation de percussions au djembé et y développe sa passion. Il rythme aujourd'hui le groupe de ses congas, cloches, vibra-slap et autres percussions.

### - Malik, Batterie

Formé dans les écoles de batterie et de percussions de Vierzon, de Montluçon ou encore de Sully sur Loire, il fait ses premières expériences scéniques dans des groupes aux influences variées tels que «Tête en l'R» au style chanson française, «Medina» groupe aux sonorités orientales ou encore « Last notes» groupe pop, rock. Il rejoint ensuite Bushmen pour y assouvir sa passion des Drops reggae jamaïcains.



### - Romain, Saxophone

Saxophoniste de L'indépendante de Tigy et de la départementale des sapeurs-pompiers du Loiret, batteur de Delirium Tremens et de Força al canut puis guitariste de Força al Canut et de Melting pot tribu. C'est au saxophone qu'on le retrouve aujourd'hui dans les deux formations étroitement liées que sont SRD (Sans Rien Dire) et Bushmen reggae Cie au côté de Leuleu. Ces formations musicales lui permettent de partager la scène avec des grands noms actuels tels que Rod Anton, City kay ou encore Yaniss Odua.

## Bushmen Reggae et Cie



### - Victor Palma, Guitare

Professeur de guitare depuis plus de 6 ans à Note'n'groov puis à Musique et équilibre à Orléans, il est l'élève particulier d'Alex Soubry (Guitariste connu de Fake idea) avant de suivre le cursus Pro de l'école ATLA à Paris.

Il est diplômé de la prestigieuse MAI (Music Academy International).

Victor participe à de nombreux enregistrements d'EP (Un EP est composé d'une à trois chansons comportant une chanson d'une durée d'au moins 10 minutes pour une durée de lecture totale d'environ 30 minutes ou moins) notamment pour des groupes tels que Sänh, Schuh, Maelzel ou

encore No sign, Nothing avec qui il se produit en live sur les ondes de Virgin Radio. Il enregistre également pour les DVD pédagogiques de «Bassiste Magazine».

Bushmen se définit comme une grande famille, et accueille celui ou celle qui souhaite partager avec elle cette aventure musicale, ses textes engagés, ses rythmes cadencés et ses mélodies endiablées accompagnés de cuivres.

Actif depuis 2015, le groupe a eu l'opportunité de partager la scène avec des artistes connus et reconnus tels que Vanupié, Rod Anton and the Ligerians, les 100 Grammes de tête.....

Bushmen se produit dans toute la Région Centre, ils ont notamment été applaudis au Printemps de Bourges mais aussi en Bretagne ou encore en Aveyron.

Un album de cinq titres (voir la jaquette ci-joint) est déjà dans les bacs, et ils sont fiers

d'avoir sorti leur premier Clip vidéo début novembre, un véritable succès puisqu'il a été visionné plus de 5000 fois sur les réseaux sociaux le premier jour.

### Leurs projets

un nouvel album et une tournée sont en préparation.

Le groupe est très actif sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à vous connecter sur leur page Facebook

ou

<https://bushmenreggaecie.jimdo.com>



## Du côté de la municipalité

### Départ à la retraite de Bruno

Après 25 années de bons et loyaux services, notre cantonnier Bruno Richard a pu prendre sa retraite fin novembre.

C'est lors d'un convivial goûter organisé par les élus que notre «Nono» s'est vu remettre le «Balai d'Or», petit clin d'œil confectionné par ses collègues en référence à une partie des tâches que furent ses attributions.

Il ne reste plus qu'à notre jeune retraité à se trouver de nouvelles occupations.

Nous lui souhaitons bon vent pour la suite.



### Abri

Depuis mi-novembre, un abri a été aménagé à côté de l'école de musique afin que parents, enfants, promeneurs, puissent s'y réfugier en cas d'intempéries, ou bien simplement pour y faire une petite pause !



### Astuces

#### Parquet bien entretenu

Utilisez un chiffon trempé dans du thé (deux sachets par quart de litre d'eau) pour nettoyer vos sols en bois. Brillance garantie !

#### Meuble en bois rafraichi

Mélanger quatre cuillères à soupe d'huile de cuisine avec deux cuillères à soupe de vinaigre et frotter vos meubles avec ce mélange, les petites éraflures vont disparaître et le bois va briller.

## Le Club Cycliste Brinnonnais debout sur les pédales

La randonnée VTT du dimanche matin attire de plus en plus de participants, juillet-août jusqu'à 20 vététistes. Les VTT à Assistance Electrique commencent à faire leur apparition.



Le 24 juin, très belle réussite avec plus de 200 vététistes et 35 marcheurs pour notre Randonnée VTT des «Gués de la Sauldre» (parcours de 20 à 65 km). Pour la première fois nous proposons un circuit pédestre de 9 km traversant un gué.



Fin juillet, le CCB a participé à la Fête du Four à Pain à Clémont, en organisant dans un délai très court une randonnée VTT de 22 et 40 km. Beau succès.

Le 22 septembre, sortie cyclo «Brinon, Sancerre, Crottin, Brinon» : une dizaine de routiers ont gravi le piton suivi d'une pause repas dans la bonne humeur, puis retour à Brinon.

Le 30 septembre, les 40 adhérents du CCB ont répondu présents à la sortie «Loire à vélo Chambord». Départ de Beaugency jusqu'à Saint Dié en suivant la Loire, puis bifurcation vers le Parc de Chambord, pique-nique devant le Château, et retour à Beaugency en soirée.

Bravo à notre chef de file, Mathéo Eugène, 7 ans, 66 Km !!



Le 28 octobre, le CCB organise son deuxième Cyclo-cross, malgré une météo maussade et fraîche, 62 participants se sont retrouvés sur l'un des plus beaux circuits du Cher, site demandé pour le Régional Cyclo-cross. Organisation au top, grâce à l'énergie des membres du CCB. Belle victoire de Ronan LESUEUR.



Mi-octobre Ronan, Jean-Christophe et Alexandre, ont participé aux 3 jours de compétitions du ROC d'AZUR, à Fréjus (Var), plus grand événement VTT au monde.



## Badminton, un sport pour tous



Un nouveau bureau du Brinon Badminton Club a été élu le 18 septembre 2018 :

- Présidente : Aurélie Fricheteau
- Secrétaire : Sophie Lacour
- Trésorière : Laëtitia Pornin

Le club vous invite à trois essais pour découvrir ou redécouvrir le Badminton, à la Salle Jean Boinvilliers :

les mardis de 18h à 20h pour les enfants et de 20h à 21h30 pour les adultes.

les vendredis quand la salle est disponible pour les adultes à partir de 19h30.

Adhésion Licences :

- 35 € pour les 6 à 9 ans
- 60 € pour les enfants de plus de 9 ans
- 75 € pour les adultes Licence ou 35 € adultes loisirs.

Si deux membres ou plus d'une même

famille sont licenciés, une réduction de 5€ par personne sera accordée.

Renseignements :

[brinonbc@codepbad18.org](mailto:brinonbc@codepbad18.org)

Alors n'hésitez pas, nous vous attendons...



## Les doigts agiles

"Je suis ravie de cette journée du goût. Je remercie toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous cuisiner de bons petits plats.

En espérant que vous avez passé un bon moment de dégustation. Je tiens à remercier aussi tous les bénévoles pour leur aide, et les dons des commerçants.

J'espère vous retrouver plus nombreux l'an prochain. Sans vous, la journée du goût ne serait pas possible. Merci à vous tous."

Mireille Baratin



# Les Associations

## L'Harmonie Chorale

L'année 2018 a été consacrée principalement à la préparation de notre Veillée «d'histoires» et de chansons solognotes.

Le préau et la cour de l'école ont été un cadre particulièrement agréable pour accueillir, le samedi 15 septembre, plus de 200 spectateurs. Placée sous le signe de la rigolade, de la bonne humeur notre soirée a été appréciée et nous pensons pouvoir écrire une suite pour dans deux ans. Probablement «les épousailles de la ch'tite Jeannette», l'infortunée héroïne de notre spectacle.

Les spectateurs ont pu également apprécier le lexique distribué au dos de nos programmes, leur permettant ainsi de réviser notre vieux «parloir» solognot.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser notre spectacle et aux spectateurs qui sont venus partager notre plaisir.

Lors de notre concert de Noël, nous avons pu produire de nouvelles œuvres

modernes, jazz, classiques et lyriques et avons pu compter sur un public chaleureux venu en nombre partager avec nous la fête de Noël en notre belle église de Brinon.

Pour vous qui aimez chanter ou qui pratiquez un instrument de musique, venez nous rejoindre.

Vous pouvez contacter Jean-Louis DERRIER et/ou tous les membres du groupe.

Visitez également notre site internet de l'Harmonie Chorale de Brinon :

<http://www.harmonie-chorale-brinon.com>



## Le Comité d'Entraide

"Une association qui bouge et qui fait bouger !!!

rassemblé, en cette année 2018 malgré la canicule, de nombreux visiteurs venus de tout horizon, sans oublier les événements conviviaux de proximité à l'attention de ceux qui ont besoin d'un peu de chaleur, comme c'était le cas pour le repas de fin d'année.

Un grand Merci à Daniel et tous les membres du comité."

France



Sa kermesse avec le concours de nombreuses associations Brinonnaises, la bourse aux vêtements et aux jouets, qui grâce aux donateurs a permis de vendre plus de 700 pièces, le concours de belote...



En mobilisant ses adhérents pour de bonnes causes, l'association démontre que lorsqu'il s'agit du cœur, les Brinonnais peuvent soulever des montagnes en organisant des manifestations de grande ampleur comme la dernière Kermesse qui a

2018 se termine, 2019 se profile à nouveau avec de nouveaux projets. Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, n'hésitez pas à contacter l'association et n'oubliez pas de venir avec votre bonne humeur, seule compétence exigée...



## La marche du jeudi

Ils sont toujours aussi nombreux nos marcheurs du jeudi, guidés par Geneviève Grogard, qui propose chaque semaine, un itinéraire différent.

Rendez-vous à 14h Place de l'église.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe, bonne ambiance garantie !



## Le G.R.A.H.S Sologne

### Le GRAHS Mais qu'est-ce donc ?



Sous cet acronyme se cache une association culturelle solognote ouverte à toutes et à tous. Son siège social est à Lamotte-Beuvron mais il existe des antennes départementales, celle du Cher est installée à Brinon-sur-Sauldre.

Que vous soyez, passionnés de la Sologne, amateurs de patrimoine, connaisseurs de l'histoire de votre village, archéologues, historiens, généalogistes, ou simplement lecteurs, vous êtes les bienvenus. En devenant membre-abonné du GRAHS vous affirmez votre soutien à notre association et

participez à la connaissance et à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la Sologne. Vous pourrez contribuer à la réussite de notre salon « Le Printemps des Livres en Sologne » (fin février/ début mars à Lamotte-Beuvron), à la réalisation d'expositions itinérantes, à la tenue de stands dans différentes manifestations ainsi qu'à diverses tâches administratives.

Faire des recherches historiques, seul ou en groupe, est bien sûr une activité phare du GRAHS où spécialistes et amateurs coopèrent en bonne intelligence. Le fruit de ces recherches est ensuite publié dans nos bulletins, comme par exemple l'histoire d'un Solognot de Brinon, militaire de 1900 à 1902 (La Sologne et son passé 74).

La lecture de « La Sologne et son passé » est indispensable à tous ceux qui s'intéressent au passé et donc au présent et à l'avenir de la Sologne, en effet il est nécessaire de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va.

Le GRAHS, c'est l'affaire de tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

### Contact :

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne (GRAHS)  
14 rue de Beauce à Lamotte-Beuvron

Antenne du Cher du GRAHS  
14 rue des Halles à Brinon-sur-Sauldre

grahsologne@orange.fr  
www.grahs.1901.org



## Les Amis des Chemins de Sologne



### Petit tour d'horizon 2018

Fort de ses 456 adhérents, les amis des chemins de Sologne vous présentent l'étendue de ses activités 2018 :

- Randonnée équestre à Brinon le dernier dimanche de juillet, un gros succès avec plus de 80 participants pour sa 20<sup>ème</sup> édition, et à cette occasion, tous les participants ont reçu des cadeaux offerts par de généreux sponsors,

- Randonnée à Presly le premier dimanche de septembre avec une soixantaine de cavaliers et meneurs,

- Préparation de la grande manifestation de Chambord qui se tiendra le 29 et 30 juin 2019 : 500 ans de Chambord et 500 chevaux.

L'association s'est rapprochée du CDTE18



(Comité Départemental du Tourisme Equestre du Cher) et du CRE CVL (Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire) pour faire un premier repérage du parcours Chaumont sur Tharonne via Chambord et répertorier les gîtes équestres, les données GPS, les accueils cavaliers et meneurs. Renseignements et inscriptions sur le site du CRE CVL.

- Dans le cadre de ses activités de défense des chemins ruraux, l'association s'est rendue à une réunion publique à Vannes sur Cosson relative à l'aliénation d'un chemin rural et rencontrera le commissaire enquêteur afin d'exprimer son désaccord.

- Une nouvelle vidéo de Nicolas Vanier est en ligne sur le site internet et la page facebook des amis des chemins de



en tournage avec le Député du Cher, F. Cormier Boulligeon

sologne, n'hésitez pas à la consulter.

- Participation à diverses émissions télévisées pour la défense et la préservation de la Sologne sauvage : France 5 diffusée le 30/09 dans l'émission "C politique" France 3 diffusée le 10/10 au journal du 12/13 : «Amis des chemins de Sologne 20 ans d'existence»

**Toutes les infos de l'association :**  
<http://www.lesamisdescheminsdesologne.com> ou [lesamisdescheminsdesologne@sfr.fr](mailto:lesamisdescheminsdesologne@sfr.fr)  
ou  
« Valère » Route d'Isdes – 18410 BRINON SUR SAULDRE  
Tel : 02.48.58.52.40 ou 06.82.83.88.85

## Le Comité des Fêtes

Encore un semestre bien rempli pour le Comité des Fêtes : les vélos fleuris pour le 14 Juillet accompagnés par la Fanfare «Harmonie Sauldre et Sologne», le loto nocturne, le vide-poussettes et pour terminer notre 14<sup>ème</sup> Marché de Noël.

Celui-ci a encore été un énorme succès avec près de deux mille visiteurs et plus de cinquante-trois exposants qui ont présenté des produits raffinés et de grande qualité, l'ambiance fût chaleureuse et conviviale durant tout ce week-end tant pour l'inauguration que pour le marché.

Un grand merci à nos trente bénévoles qui par leur présence et leur disponibilité permet à l'Association d'être aussi dynamique.

A l'année prochaine.



# Recette

## Les Bredeles

Voyageons jusqu'en Alsace avec une jolie tradition pour les fêtes, la confection de petits biscuits de Noël. En Alsacien, les Bredeles, aussi appelés Bredala (dans le Haut-Rhin) ou Bredle (à Strasbourg), sont des petits biscuits ou gâteaux confectionnés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Leur nom est un diminutif de *Winachtsbredele*, un mot qui signifie littéralement "petits gâteaux de Noël".

Dans les familles alsaciennes, on confectionne ces petits gâteaux dès le mois de novembre et on les conserve dans des boîtes en métal, car la tradition veut que l'on ne les mange pas avant le 24 décembre au soir. Selon certains, les Bredeles auraient à l'origine servis à décorer le sapin de Noël : cela expliquerait pourquoi les maîtresses de maison alsaciennes leur ont donné des formes diverses, inventant au fil du temps d'innombrables recettes. En voici une :

### Etoiles de givre

Pour env. 50 étoiles

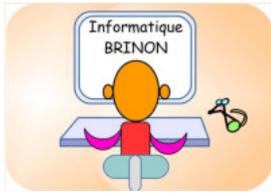
- 400g de farine
- 200g d'amandes moulues
- 300g de beurre froid
- 150g de sucre
- 1 c. à soupe de crème fleurette
- 250g de sucre glace
- 1 c. à soupe de jus de citron
- selon les goûts : du colorant alimentaire



Mélanger la farine, les amandes moulues, le beurre en morceaux, le sucre et la crème fleurette rapidement pour obtenir une pâte lisse. Former cette pâte sablée en boule, l'envelopper dans du film alimentaire, la placer environ 60 min au réfrigérateur.

Préchauffer le four à 180°C (Chaleur tournante 160°C). Abaisser la pâte sur une surface de travail farinée sur environ 5mm d'épaisseur, y découper des étoiles à l'emporte pièce. Y percer à volonté des petits trous pour les suspendre. Placer les étoiles sur une plaque tapissée de papier sulfurisé, cuire environ 10 min. Retirer du four, laisser entièrement refroidir.

Pour le glaçage, mélanger le sucre glace avec le jus de citron jusqu'à obtenir un mélange lisse, prêt à être étalé. Départager ce glaçage en plusieurs parts et les colorer avec le colorant alimentaire au choix. Décorer les biscuits puis laisser sécher.



## Bernard Pinson

Toujours prêt à donner une astuce, voire même à élaborer de petits projets informatiques, il n'était jamais avare de ses conseils éclairés. Il avait ce besoin de se sentir utile et tout le monde appréciait sa disponibilité. Animateur infatigable du club d'informatique, il aimait partager son savoir. Au sein de la Maison de la Forêt, il aimait à agrémenter le musée pour lui donner vie en renouvelant sans cesse les expositions.

Au revoir Bernard et un grand merci pour tout ce que tu nous as fait partager.

## Les maisons fleuries

Belle manifestation pour cette remise des prix des maisons fleuries. Beaucoup de personnes ont répondu présent et c'est dans la bonne humeur que nous avons remis les prix aux lauréats.

Un prix spécial a été décerné à M. et Mme Dubois qui ont retenus l'attention du jury départemental en obtenant un 6<sup>ème</sup> prix au concours départemental.

Félicitations à tous les lauréats qui participent grandement à l'embellissement de notre village et nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous l'année prochaine.

Floralement vôtre.



La Mission Locale remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans, résidant sur le bassin d'emploi Aubigny-Belleville.

Elle a une double fonction :

- aider les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement
- favoriser la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions qu'ils conduisent ; contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes

Depuis 2015, la Mission Locale pilote le dispositif "Garantie Jeunes".

Basée à la Maison de l'Emploi à Aubigny sur Nère, elle organise des permanences dans plusieurs communes du Pays Sancerre Sologne.

Contact : 27 avenue de la gare 18700 AUBIGNY SUR NERE - Tél. 02 48 58 35 91 - [missionlocale@sancerresologne.fr](mailto:missionlocale@sancerresologne.fr)



# Etat Civil



## Carnet Rose

Gabriël Morel, le 20/07/2018  
Léa Charpentier, le 24/08/2018  
Énaëlle Mallet, le 11/09/2018  
Ylan Sieffert, le 11/09/2018



## Ils ont dit Oui !

Magali Fouquet et Franck Rocher, le 07/07/2018  
Lucile Vermot des Roches et Allan Desachy, le 06/10/2018  
Nathalie Poncet et Pierre Guichard, le 08/09/2018



## Une pensée pour...

Claude Pérez-Soria, le 05/07/2018  
Nicole Canu née Besson, le 24/07/2018  
Janine Ragu née Chauvin, le 31/07/2018  
Pierrette Colin née Florentin, le 03/08/2018  
Roland Chamailard, le 11/08/2018  
Bernard Pinson, le 13/08/2018  
Lise Cornu, le 19/08/2018  
Suzanne Pointard née Carmier, le 23/08/2018

Jeannine Magne née Vasseur, le 03/09/2018  
Maguy Raveau née Pau, le 15/09/2018  
Yvonne Schioccet née Lucas, le 13/10/2018  
Marcel Bélard, le 13/10/2018  
Pierre Jond, le 19/10/2018  
Mathieu Godon, le 21/10/2018  
Benita Mateos Hernandez née Dominguez Amado, le 29/10/2018  
Robert Depont, le 27/11/2018



# Calendrier des fêtes 2019 - 2<sup>ème</sup> semestre

Date	Manifestations	Nom de l'association	Horaires	Lieu
<b>JUILLET</b>				
Dimanche 7	Concours de pétanque amical	Le Gardon de Sologne	après-midi	Salle Jean Boinvilliers
Lundi 8 au Vendredi 26	Centre de loisirs	Mairie		Mille-Clubs
Dimanche 14	Fête Nationale/ jeux/ feux d'artifice	Comité des fêtes/ Mairie	après-midi	Bourg/Jardin Anglais
	Pique-nique Républicain + bal	Harmonie Sauldre et Sologne Amicale des pompiers	soirée	Place de l'Eglise
Vendredi 19	Spectacle enfants	Les Amis de la bibliothèque	après-midi	Mille-Clubs
Dimanche 21	Concours fédéral pétanque	Pétanque Brinonnaise	journée	Salle Jean Boinvilliers
	Concours de pêche des poissons-chats	Le Gardon de Sologne	journée	Gare du tertre
Samedi 27	Randonnée Clair de Lune	Gym Tonic	soir	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 28	Randonnée équestre	Les Amis des Chemins de Sologne	journée	Salle Jean Boinvilliers
<b>AOÛT</b>				
Dimanche 4	Kermesse de l'amitié	Comité d'entraide	journée	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi 23	Concours Saut Obstacle Grand Régional Centre excellence	Club hippique	journée	Club hippique
Samedi 24				
Dimanche 25				
	Concours de pétanque amical	Comité des fêtes	après-midi	Salle Jean Boinvilliers/Boulodrome
Samedi 31	Méchoui AFN/UNC	UNC	midi	Mille-Clubs
<b>SEPTEMBRE</b>				
Samedi 21	Loto semi-nocturne	Comité des fêtes	15h00	Salle Jean Boinvilliers
	Journées du Patrimoine	Mairie Association de La Maison de la Forêt	journée	Eglise + maison de la Forêt
Dimanche 22	Concours Saut Obstacle	Club hippique	journée	Club hippique
Samedi 28				
Dimanche 29				
<b>OCTOBRE</b>				
Samedi 5	Soirée cabaret	Ecole de musique	Soir	Salle Jean Boinvilliers
Samedi 12	Journée du gout	Les doigts agiles	journée	Salle Jean Boinvilliers
	Vente au déballage	Comité d'entraide		
Dimanche 13	vente au déballage	Comité d'entraide	journée	Salle Jean Boinvilliers
	<b>Bourse aux livres</b>	Les Amis de la bibliothèque		
Dimanche 20	Vide-poussettes	Comité des fêtes	journée	Salle Jean Boinvilliers
	Concours Complet d'Equitation	Club hippique	journée	Club hippique
Lundi 21 au Vendredi 25	Centre de loisirs	Mairie		Mille-Clubs
Dimanche 27	Cyclo cross	Club cycliste de Brinon	journée	Mille-Clubs
Jeudi 31	Halloween	Les Ch'tios Solognots	soirée	Bourg + Salle Jean Boinvilliers
<b>NOVEMBRE</b>				
Dimanche 3	Repas de Anciens de + de 70 ans	Comité d'entraide	midi	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 10	Dressage	Club hippique	journée	Club hippique
Lundi 11	Commémoration 11 novembre	Mairie	matin	Jardin Anglais
Samedi 16	Théâtre	Les Bouffonneries	journée	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 17				
Samedi 23	Marché de Noël	Comité des fêtes	journée	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 24	Concert Eglise (samedi soir)			
<b>DECEMBRE</b>				
Dimanche 1	Téléthon	Amicale des sapeurs pompiers	matin	Caserne
Jeudi 5	Cérémonie commémorative AFN	Mairie	matin	Jardin Anglais
Samedi 7	Sainte Barbe	Amicale des sapeurs pompiers	soirée	Maison de la pêche à Clémont
	Repas des aînés	Club des aînés	midi	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 8	Téléthon	Gym Tonic	matin	Place de l'Eglise
Samedi 21	Concert de Noël	Harmonie-Chorale	soir	Eglise